

1. Identification

Identificateur de produit STEPAN C-40

Autres moyens d'identification

Code du produit 0740

Usage recommandé Agent de surface

Restrictions d'utilisation Pour usage industriel seulement.

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Fabricant/fournisseur Stepan Company
22 West Frontage Road
Northfield, IL 60093

Initial Supplier Identifier Données
relatives au fournisseur

Univar Canada Ltd.

9800 Van Horne Way
Richmond, BC V6X 1W5
Telephone: 1-866-686-4827

Numéro de téléphone d'urgence Chemtrec International +1 703-527-3887

Chemtrec Local (USA) 1-800-424-9300
Medical Local (USA) 1-800-228-5635

Généralités Stepan Company (International) +1-847-446-7500

Préparée par sécurité et conformité du produit, 847-446-7500

2. Identification des dangers

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santé Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2A

Dangers environnementaux Dangereux pour le milieu aquatique, danger aigu Catégorie 1
Dangereux pour le milieu aquatique, danger à long terme Catégorie 2

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Attention

Mention de danger Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Très toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseil de prudence

Prévention Porter un appareil de protection des yeux/du visage. Lavez vigoureusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection.

Intervention En contact avec la peau : Laver avec beaucoup d'eau. En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer à rincer. Traitement particulier (consulter cette étiquette). En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Recueillir le produit répandu.

Stockage Conserver à l'écart de matières incompatibles.

Élimination Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.

Autres dangers

Les matériaux poreux tels que les chiffons, le papier, l'isolation ou l'argile organique peuvent s'enflammer spontanément lorsqu'ils sont mouillés avec ce matériau.

Renseignements supplémentaires

Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients**Mélanges**

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Laurate de méthyle		111-82-0	> 96

4. Premiers soins**Inhalation**

Sortir au grand air. Appeler un médecin si les symptômes se développent ou s'ils persistent.

Contact avec la peau

Laver abondamment avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles cornéennes, s'il y a possibilité de le faire. Continuer de rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion

Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut entraîner de la rougeur et de la douleur.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

Informations générales

S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie**Agents extincteurs appropriés**

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone (CO₂).

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant l'incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.

Risques d'incendie généraux

Les matériaux poreux tels que les chiffons, le papier, l'isolation ou l'argile organique peuvent s'enflammer spontanément lorsqu'ils sont mouillés avec ce matériau.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence**

Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Le produit n'est pas miscible avec l'eau et se dispersera sur la surface de l'eau. Déversement accidentel important : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Déversement accidentel peu important: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.
Précautions relatives à l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement. Contacter les autorités locales en cas de déperditions dans les égouts ou le milieu aquatique. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas contaminer l'eau. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention	Éviter le contact avec la peau. Éviter le contact avec les yeux. Éviter le contact avec les vêtements. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas jeter les résidus à l'égout.
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités	Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle	Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.
Valeurs biologiques limites	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.
Contrôles d'ingénierie appropriés	Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Des douches oculaires et des douches d'urgence doivent être disponibles sur le lieu de travail pendant la manipulation de ce produit.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).
Protection de la peau	
Protection des mains	Porter des gants appropriés et résistant aux produits chimiques.
Autre	Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques.
Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Dangers thermiques	Porter des vêtements de protection thermique appropriés, lorsque nécessaire.
Considérations d'hygiène générale	Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence	Clair.
État physique	Liquide.
Forme	Liquide.
Couleur	Non disponible.
Odeur	Non disponible.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non disponible.
Point de fusion et point de congélation	5 °C (41 °F)

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	> 260 °C (> 500 °F)
Point d'éclair	> 93.9 °C (> 201.0 °F) Pensky-Martens coupelle fermée
Taux d'évaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible.
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Non disponible.
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosibilité - inférieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Non disponible.
Tension de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	Non disponible.
Solubilité	
Solubilité (eau)	Insoluble
Température d'auto-inflammation	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	2 cP @ 25C
Autres informations	
Densité	0.8653 @ 25C

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.
Matériaux incompatibles	Les agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	N'est pas présumé avoir des effets nocifs en cas d'inhalation.
Contact avec la peau	Provoque une irritation cutanée.
Contact avec les yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.
Ingestion	Faible danger présumé en cas d'ingestion.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut entraîner de la rougeur et de la douleur.
--	---

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Produit	Espèces	Résultats d'épreuves
STEPAN C-40		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Lapin	> 5000 mg/kg
Orale		
DL50	Rat	> 2000 mg/kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque une irritation cutanée.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée		
Sensibilisation respiratoire	Non disponible.	
Sensibilisation cutanée	Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau.	
Mutagénicité sur les cellules germinales	Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.	
Cancérogénicité	Ce produit n'est pas considéré comme un carcinogène par l'IARC, l'ACGIH, le NTP et l'OSHA.	
Toxicité pour la reproduction	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.	
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	Non classé.	
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Non classé.	
Danger par aspiration	Sans objet.	

12. Données écologiques

Écotoxicité	Très toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme Une accumulation dans les organismes aquatiques est prévisible
--------------------	---

Produit	Espèces	Résultats d'épreuves
STEPAN C-40		
Aquatique		
Aiguë		
Algues	CE50	Algues 0.3 mg/l, 72 heures
Poisson	CL50	Poisson > 1000 mg/l, 96 heures
Persistance et dégradation	Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.	
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible.	
Potentiel de bioaccumulation		
Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau		
Laurate de méthyle	5.41	
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible.	
Autres effets nocifs	On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.	

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination	Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Comme les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

14. Informations relatives au transport

TMD

Numéro ONU	UN3082
Désignation officielle de transport de l'ONU	Matière dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s.a. (Fatty Acid Methyl Esters)
Classe de danger relative au transport	
Classe	9
Danger subsidiaire	-
Groupe d'emballage	III
Dangers environnementaux	Non disponible.
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Lire les instructions de sécurité, la FS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

IATA

UN number	UN3082
UN proper shipping name	Environmentally Hazardous Substance, Liquid, N.O.S. (Fatty Acid Methyl Esters)
Transport hazard class(es)	
Class	9
Subsidiary risk	-
Packing group	III
Environmental hazards	Yes
Special precautions for user	Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

IMDG

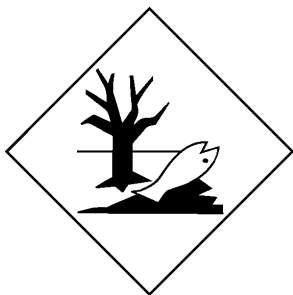
UN number	UN3082
UN proper shipping name	Environmentally Hazardous Substance, Liquid, N.O.S. (Fatty Acid Methyl Esters)
Transport hazard class(es)	
Class	9
Subsidiary risk	-
Packing group	III
Environmental hazards	
Marine pollutant	No.
EmS	Not available.
Special precautions for user	Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC

IATA; IMDG; TMD



Polluant marin



15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	New Zealand Inventory (NZIoC)	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
Taiwan	Taiwan Inventory (TCSI)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Date de publication	09-Mars-2017
Date de la révision	09-Mars-2017
Version n°	01

Avis de non-responsabilité

Termes et Conditions. Cette fiche signalétique n'est un guide que pour les produits auxquels elle s'applique. Dans les limites autorisées de la loi applicable, rien dans son contenu ne crée aucune obligation légale y compris des obligations contractuelles, des garanties expresses ou implicites, y compris toutes garanties de qualité marchande ou d'aptitude pour une raison particulière ou ne confère quelque droit que ce soit de propriété intellectuelle, y compris les droits d'utilisation de marques de commerce ou une licence pour utilisation de brevets, acquis ou en attente. L'information contenue dans cette fiche est basée sur la propre étude du manufacturier et le travail de tiers, et est sujet à changement en tout temps, sans autre avis. Il n'y a pas de garantie, expresse ou implicite, de l'exactitude, la complétude ou de l'adéquation de l'information contenue dans cette fiche et ni le fournisseur ni le manufacturier (ni les agents, directeurs, officiers, contractants ou employés de l'un ou l'autre) ne peuvent être tenus responsables à l'égard d'aucune partie pour des dommages de quelque nature que ce soit, y compris des dommages directs, particuliers ou conséquents survenant en raison ou en rapport avec l'exactitude, la complétude, l'adéquation ou la prestation de toute information dans cette fiche signalétique ou de toute autre façon liés (directement ou indirectement) à cette fiche signalétique. La réception et l'utilisation de cette information constituent le consentement à ces termes et conditions.

Informations relatives à la révision

Identification du produit et de l'entreprise:

Composition / renseignements sur les ingrédients : Exemptions de divulgation

Mesures à prendre en cas d'incendie:

Propriétés physiques et chimiques:

Données toxicologiques : Données toxicologiques

Données écologiques: Effets écotoxicologiques

Renseignements sur le transport : Nom de l'agence, type d'emballage et sélection du mode de transport

Données réglementaires: Canada

Données HazReg : Inventaires internationaux

Index:

GHS: Classification